



Communiqué

Plateformes Vibrantes ou Plateformes Oscillantes ?

Pour beaucoup il s'agit de la même chose, et nous nous en rendons compte quotidiennement. Les novices et le grand public font en règle générale l'amalgame entre les deux technologies. Pour vous aider à y voir plus clair, je vous propose de définir les termes. Tout d'abord, je tiens à rectifier le terme oscillant. En fait, ce terme est utilisé pour nommer les plateformes basculantes ou plateformes à vibrations verticales alternées. La vibration oscillante n'existe pas : il s'agit d'un mot mal adapté qu'utilisent certains vendeurs pour définir une technologie qu'ils n'ont pas comprise.

Le titre même de ce communiqué est erroné ! Nous aurions dû titrer : « Plateforme à vibrations verticales uniformes ou Plateforme à vibrations verticales alternées ? ».

Dans le cas de la plateforme à vibrations uniformes, la vibration verticale est la même que celle de la plateforme alternée, sauf qu'elle est générée de façon uniforme sur le plateau. En moyenne, ce type de vibrations est utilisé à des fréquences allant de 20 à 50 Hz (ce qui correspond à 50 vibrations à la seconde), avec une amplitude maximale de 4 millimètres, sur des plateformes de dernière génération.

Pour la plateforme à vibrations alternées ou plateforme basculante, l'amplitude de la vibration verticale varie de 0 à 11 millimètres. Elle se caractérise par une poussée verticale produite de façon alternée, d'abord sur un pied, puis sur l'autre à une fréquence comprise entre 15 et 30 Hz et dans certains cas extrêmes à 40 Hz.

Par conséquent, les plateformes ne vibrant pas verticalement ne sont pas des plateformes vibrantes adaptées à l'entraînement par vibrations et ne procurent pas les effets bénéfiques de ce type d'entraînement. Nous vous conseillons de vous méfier de ceux qui confondent masseurs vibrants et entraînement par vibrations et qui cherche à vous vendre un produit qui ne correspond peut-être pas à vos besoins.

Chez DKN, nous avons fait le choix de concevoir des plateformes à vibrations verticales uniformes. Leur coût de fabrication est certes plus élevé par rapport aux plateformes basculantes. Cependant nous ne disposons pas encore de suffisamment d'études scientifiques confirmant le bien-fondé de ce type de vibrations nous préférons donc nous abstenir. La littérature scientifique donne pour l'instant l'avantage à la technologie des vibrations uniformes, dont les études menées depuis les années cinquante, confirment notre choix tant les résultats sont probants. Je vous invite d'ailleurs à consulter notre page Internet où nous mettons en ligne certaines de ces recherches. Vous vous rendrez compte que DKN n'est pas la seule entreprise à avoir fait ce choix. Tous les grands fabricants de plateformes ont fait le même choix et concentrent leur activité sur des plateformes à vibrations uniformes.

Pour finir, sachez que ce type de technologie à un coût de fabrication élevé. Ce qui se traduit par un prix de vente en adéquation. Nous vous conseillons d'éviter les produits bas de gamme dont le faible prix indique souvent une confection douteuse. N'oubliez jamais qu'il s'agit d'un produit de haute technologie et que les tentatives de contrefaçons sont nombreuses. Nous vous suggérons de toujours privilégier un produit d'une marque reconnue qui conçoit elle-même ses produits.

www.dkn-france.fr